

A N N E X E

GRILLE HORAIRE : CAP agricole « JARDINIER PAYSAGISTE » 2015												
Enseignements obligatoires		Horaire sur 58 semaines			Horaire supplémentaire enseignant							
Disciplines	Seuil	TOTAL	Cours +TP/TD	Horaire hebdomadaire indicatif	Horaire supplémentaire Groupe effectif réduit	Pluri-disciplinarité	Mise à niveau	Travaux Pratiques renforcés (seuil à 16)	Pratique encadrée	Accomp. Projet élève	Stage collectifs	Vie de classe
Français	24	101,50	101,50	1,75								
Langue Vivante	20	58,00	58,00	1,00	29							
Histoire et géographie	24	58,00	58,00	1,00								
Education socioculturelle	24	29,00	29,00	0,50								
Education physique et sportive	24	116,00	116,00	2,00								
Mathématiques	24	101,50	101,50	1,75								
Informatique	16	58,00	58,00	1,00								
Biologie – Ecologie	24	29,00	29,00	0,50								
Physique et Chimie	24	29,00	29,00	0,50								
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	87,00	87,00	1,50								
Sciences et techniques des équipements	16	145,00	145,00	2,50								
Aménagement / aménagements paysagers	16	406,00	406,00	7,00								
Sciences et techniques professionnelles	16	116,00	116,00	2,00								
Non affecté		290,00	290,00	5,00								
	16				377							
	24				319							
TOTAL		1 624,00	1 624,00	28,00	725	174			29		29	
Total général dont 3 heures de pluridisciplinarité : 28 h / semaine												
FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL : 12 SEMAINES (STAGE INDIVIDUEL) DONT 11 PRISES SUR LA SCOLARITE ; STAGE COLLECTIF : 1 SEMAINE PRISE SUR LA SCOLARITE												
<i>Les heures libérées lorsque les élèves sont en stage permettent d'assurer le suivi des élèves en stage, la concertation et/ou d'autres activités. Ceci concerne également les suppléments horaires enseignants.</i>												